



Reparation et mise aux normes compteur electrique

Par **proprio59**, le **04/06/2012** à **15:14**

Bonjour, rnje suis propriétaire d'un local commercial loué à une commerçante de tissus. rnj'ai été contacté par celle ci car elle a eu un problème électrique qui aurait pu causer un incendie. Elle a fait venir d'urgence un electricien qui a fait une reparation temporaire, pour qu'elle continue de travailler. D'après l'électricien, il y aurait des cables et fils electriques qui ne seraient pas aux normes : rnje voulais savoir à qui incombait la réparation : est ce que la remise aux normes électriques est à ma charge sachant qu'elle a un bail ou il est stipulé que tout ce qui était travaux intérieurs sont à sa charge. dois je attendre le devis qu'elle fait faire pour voir exactement le problème avant de faire quoi que ce soit ? de plus j'ai reçu un courrier de son assureur qui me demande de faire les travaux ?rnrmerci d'avance pour votre aide rncordialement